

## Conseil d'Administration

Nombre de mandataire(s) : 1

Dont titulaire(s) : 1

- Jean-Michel PERRENOT - Président

Durée du mandat : 3 ans et renouvelable 1 fois

Dernier renouvellement : Janvier 2020

Prochain renouvellement : Décembre 2022  
(reporté à Juin 2023)

Fréquence des réunions :

2 à 4 fois par an minimum

AG : 1 fois par an

Lieu :

Lyon

Frais :

Remboursements liés à l'exercice du mandat

### Formations AGCNAM :

<https://www.cnam-auvergnerhonealpes.fr/centre-de-formation-professionnelle>

Le CNAM propose des parcours de formation à finalité professionnelle dans les domaines suivants :

- Economie, commerce, droit et gestion
- Sciences Humaines et sociales et communication
- Sciences et techniques industrielles
- Mathématiques, informatique et réseaux

### Composition :

Le Conseil d'Administration (CA) est composé de 32 membres :

- 17 membres du collège des organismes publics,
- 15 membres du collège des organisations socioprofessionnelles (dont 1 représentant Mouvement des Entreprises de France)

Le CA élit en son sein les 4 membres du Bureau (Président, Vice-président, Trésorier, et Secrétaire).

### Mode de sélection :

Par désignation

## MISSIONS

Le principal rôle du conseil d'administration est de gérer les moyens financiers, matériels et humains au service du développement des missions du Conservatoire National des Arts et Métiers, à savoir :

- La formation tout au long de la vie ;
- Le développement et la valorisation de la recherche technologique ;
- La diffusion de la culture scientifique et technique.

Par ailleurs, le Directeur régional constitue auprès de lui un Comité d'Orientation Régional (COR) qui a pour mission d'apporter son concours à l'identification des besoins territoriaux dans les domaines relevant des missions du CNAM.